

Chère Madame,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur les RASED. Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de votre courrier avec tout l'intérêt qu'il mérite et souhaitais vous apporter quelques précisions sur le sujet.

La lutte contre l'échec scolaire doit être le premier objectif de l'école primaire et les moyens d'y parvenir doivent être repensés en conséquence.

Aujourd'hui, environ 15% des élèves qui quittent l'école primaire connaissent de graves lacunes dans les domaines de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Cette proportion est d'autant plus préoccupante qu'elle souligne une forme d'exception française : dans l'enquête internationale PIRLS, dont les résultats ont été publiés fin novembre, la France se classe en dessous de la moyenne des pays comparables de l'OCDE et en dessous de la moyenne européenne, alors même qu'elle est l'un des pays où le nombre d'heures de cours est le plus élevé et la scolarité la plus précoce.

1-les nouveaux dispositifs mis en place à l'école primaire

A/ Les deux heures de soutien hebdomadaires

Les deux heures libérées sont investies au profit des élèves en difficulté, repérés par les maîtres tout au long de l'année, sous forme d'une aide personnalisée. En fonction des difficultés rencontrées par l'élève, cette aide peut s'intégrer à un programme personnalisé de réussite éducative ou prendre une autre forme, en petit groupe par exemple. Cette aide peut se faire de manière ponctuelle ou s'inscrire dans la durée.

Dans l'éducation prioritaire, notamment, le maître peut être aidé d'autres enseignants de l'école ou d'une autre école dans le cadre d'échanges de service. A l'école maternelle, des aides sont aussi proposées. Ces heures peuvent s'organiser le matin avant la classe, le soir après la classe, sur la pause méridienne si celle-ci est suffisamment longue pour le permettre, le mercredi matin.

B/ Les stages de remise à niveau

Des stages de remise à niveau sont proposés aux CM1 et CM2. Organisés pendant les vacances scolaires par petits groupes, à raison de trois heures par jour pendant une semaine, ils permettent des remises à niveau en français et mathématiques.

Lors de la première session pendant les vacances de Pâques, 83 000 élèves ont participé à ces stages. Début juillet, ce sont 50 000 élèves qui s'étaient inscrits ; et fin août 65 000 élèves ont pu se remettre à niveau avant la rentrée scolaire.

C/ L'évaluation

Avec les nouveaux programmes mis en place à la rentrée 2008 à l'école primaire, un nouveau système d'évaluation des élèves de CE1 et de CM2 est prévu en français et en mathématiques. Des outils d'évaluation visant à faire progresser les élèves et aidant à la communication avec les parents d'élèves seront mis à la disposition des enseignants.

Les objectifs et les finalités de cette mesure :

- Mesurer les acquis des élèves français à des moments clefs de leur scolarité
- Donner aux parents toutes les informations auxquelles ils ont droit
- Disposer d'un nouvel indice de l'efficacité des enseignements à l'école
- Disposer d'un instrument de pilotage du système éducatif, du niveau local de l'école jusqu'au niveau national.

Les taux de réussite aux tests détermineront si les élèves sont « en grande difficulté » (moins de 33% de réussite), en situation de « maîtrise encore insuffisante des fondamentaux » (entre 33% et

50%), de savoirs « à consolider » (entre 50% et 66%) ou de « bonnes performances » (au-dessus de 66%). Les élèves de la première catégorie seront la cible privilégiée des dispositifs de remédiation prévus via la réaffectation des deux heures du samedi matin ou les stages de remise à niveau. Ceux de la deuxième catégorie devront faire l'objet d'une attention particulière.

D/ L'accompagnement éducatif

A la rentrée 2008, l'accompagnement éducatif est étendu à l'ensemble des collèges et aux écoles primaires de l'éducation prioritaire, soit 3 730 écoles élémentaires.

Cependant dès la rentrée 2007, 12,7% des écoles appartenant aux réseaux ambitions réussite avaient déjà choisi de proposer un accompagnement à leurs élèves entre 16 heures et 18 heures.

Il comprendra trois temps, comme c'est le cas au collège :

Un temps destiné à prolonger l'activité scolaire (aide aux devoirs, acquisition de méthode). Pendant cette période, le goût de l'enfant pour la lecture ou les sciences sera encouragé.

Un temps consacré à l'activité sportive

Un temps consacré à l'apprentissage artistique et culture ,

2-la réorientation nécessaire des maîtres spécialisés

A/ Le fonctionnement actuel

Ces maîtres (E et G) travaillent aujourd'hui généralement selon un mode itinérant. Ils interviennent dans différentes écoles lors de séances courtes et peu nombreuses en temps scolaire. Ainsi les élèves sont pris en charge sur le temps de la classe et n'assistent pas à la totalité des enseignements. Ces interventions ponctuelles apparaissent souvent hors du champ des activités de la classe.

L'action des maîtres E et G dans les « RASED » apparaît trop dispersée du point de vue pédagogique, et de ce fait, n'a pas l'efficacité escomptée pour traiter la difficulté scolaire.

B/ Les évolutions à venir : pourquoi et comment

Xavier Darcos a souhaité concentrer l'effort, non pas sous la forme d'une intervention d'aide spécialisée de temps à autre, mais sous la forme d'une prise en charge directe et continue des élèves afin de répondre aux difficultés lourdes. C'est pour cela que 3000 maîtres spécialisés seront « sédentarisés » à la rentrée 2009 dans les écoles, ils seront de nouveau devant une classe pour y exercer les fonctions de maîtres titulaires.

Il ne s'agira pas pour eux d'enseigner à une classe dans laquelle seraient concentrés les élèves en difficulté de toute une école mais de devenir maîtres d'une classe ordinaire nécessitant un enseignement soutenu (dans les enseignements fondamentaux, notamment). Ils pourront aussi apporter leur expertise aux autres enseignants de l'équipe pédagogique dans la mise en place des différents dispositifs d'aide et de soutien. Bien évidemment dans ce nouveau cadre, leur qualification de maîtres spécialisés continuera à être reconnue, comme elle l'est aujourd'hui, notamment à travers leur régime indemnitaire propre.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Patrick DEVEDJIAN

Ancien ministre - Député des Hauts de Seine

Président du Conseil général des Hauts-de-Seine. Secrétaire général de l'UMP